



V. LE PARTAGE DU MONDE ENTRE LES GROUPEMENTS CAPITALISTES

Les groupements de monopoles capitalistes - cartels, syndicats, trusts - se partagent tout d'abord le marché intérieur en s'assurant la possession, plus ou moins absolue, de toute la production de leur pays. Mais, en régime capitaliste, le marché intérieur est nécessairement lié au marché extérieur. Il y a longtemps que le capitalisme a créé le marché mondial. Et, au fur et à mesure que croissait l'exportation des capitaux et que s'étendaient, sous toutes les formes, les relations avec l'étranger et les colonies, ainsi que les "zones d'influence" des plus grands groupements monopolistes, les choses allaient "naturellement" vers une entente universelle de ces derniers, vers la formation de cartels internationaux.

Ce nouveau degré de concentration du capital et de la production à l'échelle du monde entier est infiniment plus élevé que les précédents. Voyons comment se forme ce supermonopole.

L'industrie électrique caractérise mieux que tout autre les progrès modernes de la technique, le capitalisme *de la fin* du XIX^e siècle et du commencement du XX^e. Et elle s'est surtout développée dans les deux nouveaux pays capitalistes les plus avancés : les États-Unis et l'Allemagne. En Allemagne, la concentration dans ce domaine a été particulièrement accélérée par la crise de 1900. Les banques, déjà suffisamment liées à l'industrie à cette époque, précipitèrent et accentuèrent au plus haut point pendant cette crise la ruine des entreprises relativement peu importantes, et leur absorption par les grandes entreprises. "En refusant tout secours aux entreprises qui avaient précisément le plus grand besoin de capitaux, écrit Jeidels, les banques provoquèrent d'abord un essor prodigieux, puis la faillite lamentable des sociétés qui ne leur étaient pas assez étroitement rattachées."

Résultat : après 1900, la concentration progressa à pas de géant. Jusqu'en 1900, il y avait eu dans l'industrie électrique 8 ou 7 "groupes" formés chacun de plusieurs sociétés (au total 28) et dont chacun était soutenu par des banques au nombre de 2 à 11. Vers 1908-1912, tous ces groupes avaient fusionné pour n'en former que deux, voire un. Voici comment :

Groupements dans l'industrie électrique :

Felten & Guillaume	Lahmeyer	Union A.E.G.	Siemens & Halske	Schuckert & Cie	Bergmann	Kummer
Felten & Lahmeyer		A.E.G. Soc. Gen. d'Électricité	Siemens & Halske-Schuckert		Bergmann	Krach en 1900
A.E.G. Soc. Gen. d'Électricité			Siemens & Halske-Schuckert			
Collaboration étroite de puis 1906						

La fameuse A.E.G. (Société Générale d'Électricité) contrôle au terme de ce développement 175 à 200 sociétés (selon le système des "participations") et dispose au total d'un capital d'environ 1,5 milliard de marks. À elles seules, ses représentations directes à l'étranger sont au nombre de 34, dont 12 sociétés par actions, dans plus de 10 États. Dès 1904, les capitaux investis par l'industrie électrique allemande à l'étranger étaient évalués à 233 millions de marks, dont 62 millions en Russie. Inutile de dire que la "Société Générale d'Électricité" est une immense entreprise "combinée" (ses sociétés industrielles de fabrication sont à elles seules au nombre de 16), produisant les articles les plus variés, depuis les câbles et isolateurs jusqu'aux automobiles et aux appareils volants. Mais la concentration en Europe a été aussi partie intégrante du processus de concentration en Amérique. Voici comment cela s'est fait :

General Electric Co.		
Etats-unis :	La compagnie Thomson Houston fonde une firme pour l'Europe	La compagnie Edison fonde pour l'Europe la société française Edison, qui transmet ses brevets à une société allemande
Allemagne :	Société d'électricité Union	Société Générale d'Électricité (A.E.G.)
Société Générale d'Électricité (A.E.G.)		

Ainsi se sont constituées deux "puissances" de l'industrie électrique. "Il n'existe pas au monde d'autres sociétés d'électricité qui en soient *entièrement* indépendantes", écrit Heinig dans son article "La voie du trust de l'électricité". Quant au chiffre d'affaires et à l'importance des entreprises des deux "trusts", les chiffres suivants en donnent une idée, encore que très incomplète :

		Chiffre d'affaire (en millions de Marks)	Nombre de personnes employées	Bénéfices nets (en millions de Marks)
Amérique : General Electric Co. (G.E.C.)	1907	252	28 000	35,4
	1910	298	32 000	45,6
Allemagne : Société Générale d'Électricité (A.E.G.)	1907	216	30 700	14,5
	1910	362	60 800	21,7

Et voilà qu'en 1907, entre les trusts américain et allemand, intervient un accord pour le partage du monde. La concurrence cesse entre eux. Le G.E.C. "reçoit" les États-Unis et le Canada; l'A.E.G. "obtient" l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Hollande, le Danemark, la Suisse, la Turquie, les Balkans. Des accords spéciaux, naturellement secrets, règlent l'activité des filiales, qui pénètrent dans de nouvelles branches de l'industrie et dans les pays "nouveaux" qui ne sont pas encore formellement inclus dans le partage. Il s'institue un échange d'expérience et d'inventions.

On conçoit toute la difficulté de la concurrence contre ce trust, pratiquement unique et mondial, qui dispose d'un capital de plusieurs milliards et a des "succursales", des représentations, des agences, des relations, etc., en tous les points du globe. Mais ce partage du globe entre deux trusts puissants n'exclut certes pas un *nouveau partage*, au cas où le rapport des forces viendrait à se modifier (par suite d'une inégalité dans le développement, de guerres, de faillites, etc.)

L'industrie du pétrole fournit un exemple édifiant d'une tentative de repartage de ce genre, de lutte pour ce nouveau partage.

"Le marché mondial du pétrole, écrivait en 1905 Jeidels, est aujourd'hui encore, partagé entre deux grands groupes financiers : la "Standard Oil Company" de Rockefeller et les maîtres du pétrole russe de Bakou, Rothschild et Nobel. Les deux groupes sont étroitement liés, mais, depuis, plusieurs années, leur monopole est menacé par cinq ennemis " :

- 1) l'épuisement des ressources pétrolières américaines;
- 2) la concurrence de la firme Mantachev de Bakou;
- 3) les sources de pétrole d'Autriche et
- 4) celles de Roumanie;
- 5) les sources de pétrole d'outre-Océan,

notamment dans les colonies hollandaises (les firmes richissimes Samuel et Shell, liées également au capital anglais).

Les trois derniers groupes d'entreprises sont liées aux grandes banques allemandes, la puissante "Deutsche Bank" en tête. Ces banques ont développé systématiquement et de façon autonome l'industrie du pétrole, par exemple en Roumanie, pour avoir "leur propre" point d'appui. En 1907, la somme des capitaux étrangers investis dans l'industrie roumaine du pétrole se montait à 185 millions de francs, dont 74 millions de provenance allemande.

On vit alors débiter ce qu'on appelle, dans la littérature économique, une lutte pour le "partage du monde". D'une part, la "Standard Oil" de Rockefeller, voulant *tout* avoir, fonda en Hollande même une société filiale, accaparant les sources pétrolifères des Indes néerlandaises et cherchant ainsi à atteindre son ennemi principal, le trust hollandobritannique de la "Shell". De leur côté, la "Deutsche Bank" et les autres banques berlinoises cherchèrent à "garder" la Roumanie et à l'associer à la Russie contre Rockefeller. Ce dernier disposait de capitaux infiniment supérieurs et d'une excellente organisation pour le transport du pétrole et sa livraison aux consommateurs. La lutte devait se terminer, et elle se termina effectivement en 1907, par la défaite totale de la "Deutsche Bank", qui se trouva placée devant l'alternative de liquider ses "intérêts pétroliers" en perdant des millions, ou de se soumettre.

C'est cette dernière solution qui l'emporta; il fut conclu avec la "Standard Oil" un contrat fort désavantageux pour la "Deutsche Bank" par lequel cette dernière s'engageait à "ne rien entreprendre qui pût nuire aux intérêts américains"; toutefois, une clause prévoyait l'annulation du contrat au cas où l'Allemagne introduirait, par voie législative, le monopole d'État sur le pétrole.

Alors commence la "comédie du pétrole". Un des rois de la finance allemande, von Gwinner, directeur de la "Deutsche Bank", déclenche par l'intermédiaire de son secrétaire privé Stauss, une campagne *pour* le monopole des pétroles. L'appareil formidable de la grande banque berlinoise, avec ses vastes "relations", est mis en branle; la presse, délirante, déborde de clameurs "patriotiques" contre le "joug" du trust américain et, le 15 mars 1911, le Reichstag adopte, presque à l'unanimité, une motion invitant le gouvernement à présenter un projet de monopole pour le pétrole. Le gouvernement se saisit de cette idée "populaire", et la "Deutsche Bank", qui voulait duper son associé américain et améliorer sa situation à l'aide du monopole d'État, paraissait gagner la partie. Déjà les magnats allemands du pétrole escomptaient des bénéfices fabuleux, qui devaient ne le céder en rien à ceux des sucriers russes... Mais, premièrement, les grandes banques allemandes se brouillèrent au sujet du partage du butin, et la "Disconto-Gesellschaft" dévoila les visées intéressées de la "Deutsche Bank"; ensuite, le gouvernement eut peur à l'idée d'engager la lutte avec Rockefeller, car il était fort douteux que l'Allemagne pût réussir à se procurer du pétrole en dehors de ce dernier (la production roumaine étant peu importante). Enfin (1913) le crédit d'un milliard destiné aux préparatifs de guerre de l'Allemagne fut accordé et le projet de monopole se trouva reporté. La "Standard Oil" de Rockefeller sortait momentanément victorieuse de la lutte.

La revue berlinoise *Die Bank* disait à ce propos que l'Allemagne ne pourrait combattre la "Standard Oil" qu'en instituant le monopole du courant électrique et en transformant la force hydraulique en électricité à bon marché. Mais, ajoutait l'auteur de l'article, "le monopole de l'électricité viendra au moment où les producteurs en auront besoin, c'est-à-dire quand l'industrie électrique sera au seuil d'une nouvelle grande faillite; quand les gigantesques centrales électriques si coûteuses, construites partout aujourd'hui par les "consortiums" privés de l'industrie électrique et pour lesquelles ces "consortiums" se voient dès maintenant attribuer certains monopoles par les villes, les États, etc., ne pourront plus travailler dans des conditions profitables.

Dès lors il faudra avoir recours aux forces hydrauliques. Mais on ne pourra pas les transformer aux frais de l'État en électricité à bon marché; il faudra une fois de plus les remettre à un "monopole privé contrôlé par l'État", l'industrie privée ayant déjà conclu une série de marchés et s'étant réservé d'importants privilèges... Il en fut ainsi du monopole des potasses; il en est ainsi de celui du pétrole; il en sera de même du monopole de l'électricité. Nos socialistes d'État, qui se laissent aveugler par de beaux principes, devraient enfin comprendre qu'en Allemagne les monopoles n'ont jamais eu pour but ni pour résultat d'avantager les consommateurs, ou même de laisser à l'État une partie des bénéfices de l'entreprise, mais qu'ils ont toujours servi à assainir, aux frais de l'État, l'industrie privée dont la faillite est imminente". A suivre.